

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 MARS 2026

Ce procès-verbal sera proposé à l'adoption lors de la séance du prochain Conseil Municipal.

SEANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2026

Membres du Conseil : 19	L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.
Présents : 16	Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.
Pouvoirs : 2	MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT.
Votants : 17/18	Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Patricia LEPINE à M. Dominique MOREL M. Gérard VILATTE à M. Patrick RAMOS
Date de Convocation : 26/02/2026	Absents : Mme Laury-Anne RAULT Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18h00.

Madame Josette RAIMON est désignée secrétaire de séance.

♦ ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 29/01/2026.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 18 voix pour.

DISTRIBUTION DE L'ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES VERSEES AUX ELUS EN 2025

L'état récapitulatif des indemnités versées aux élus en 2025 est distribué à tous les Conseillers Municipaux présents conformément à l'article L2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES AU TITRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (L2122-22 CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

- Fourniture de panneaux et poteaux de signalisation auprès de la société TECHNICONTACT pour un montant de 511,68€ HT, 614,01€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec Mme POUVREAU pour un montant de 500,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec M. et Mme PARIS pour un montant de 500,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec Mme BOURRU pour un montant de 500,00€ TTC.
- Marquage au sol de la rue des Cygnes par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 2.763,23€ HT, 3.315,88€ TTC.
- Remplacement du candélabre SZ366 de la Grande rue de Grolleau par le SDEER17 pour un montant de 3.154,94€ HT, 3.785,93€ TTC.
- Acquisition d'un échafaudage pliant pour le CTM auprès de la société FOUSSIER pour un montant de 348,00€ HT, 417,60€ TTC.
- Travaux de peinture dans le logement du 3 rue des Ecoles par la société ATLANTIQUE MULTISERVICES pour un montant de 1.718,30€ TTC.
- Visite et ateliers des enfants du Centre de Loisirs au MUSÉE MARITIME DE LA ROCHELLE pour un montant de 60,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec M. et Mme BRIAND pour un montant de 500,00€ TTC.
- Concession de 30 ans pour un emplacement de 2m2 pour la famille ROUCHER pour un montant de 500,00€.
- Concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 30 ans avec Mme POITEVIN pour un montant de 750,00€ TTC.

- Achat de billets de bus pour le centre de loisirs auprès de YELO MOBILITÉS pour un montant de 110,00€ TTC.
- Renouvellement d'une concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 15 ans avec M. ROUEDE pour un montant de 500,00€ TTC.

◆ EXAMEN DES DELIBERATIONS

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Jouannault pour la présentation des Budgets de la Commune. Monsieur Jouannault présente un Powerpoint « Clôture des Comptes 2025 – Proposition Budgets 2026 » (annexé à la fin de ce procès-verbal). Il précise que :

- Tous les éléments présentés ont obtenu l'accord à l'unanimité de tous les membres de la commission finances présents et n'ont pas fait l'objet d'observations particulières.
- Une synthèse de ces chiffres a également été envoyée à l'ensemble des conseillers municipaux le 17/02/2026 (Article L5217-10-4 du CGCT)
- Le résultat à clôture de la Commune est supérieur à celui de 2020 et ce malgré tous les investissements et travaux réalisés.

Monsieur Ramos demande si, au vu des très bons résultats de la Commune, une diminution des taux d'imposition serait possible.

Madame le Maire précise que la Commune n'a pas augmenté les taux depuis 6 ans.

Monsieur Jouannault confirme que cela est toujours possible dans l'absolu mais il rappelle que Salles sur Mer bénéficie déjà des taux les plus bas de la CDA de La Rochelle. Il souligne également que la population pourrait ne pas voir cette baisse avec l'augmentation annuelle des bases.

Monsieur Morel précise que l'augmentation du nombre d'équipements sur la Commune ainsi que les lotissements vont générer plus de travail au personnel et qu'il faudra certainement recruter ce qui aura un coût.

Délibération n°1 Compte Financier Unique 2025 Budgets Camping et Commune

Vu l'article 205 de la Loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu les CFU 2025 de la Commune de Salles sur Mer : budgets Camping et Commune ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Mme le Maire a quitté la séance et le Conseil Municipal a siégé sous la présidence de M. François JOUANNAULT ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

Tableau de synthèse du Budget Annexe Camping :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33

Tableau de synthèse du Budget Commune :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat clôture Exercice 2024	-56 369,77€	1 333 148,57€	1 276 778,80€
Part affecté à l'investissement	460 869,77€	- 460 869,77€	0,00€
Résultat des opérations 2025	-388 840,30€	250 453,86€	- 138 386,44€
Résultat à la clôture Exercice 2025	15 659,70€	1 122 732,66€	1 138 732,66€
Reprise résultat BA EPICERIE	0,00€	15 649,33€	15 649,33€
Résultat de l'exécution 2025	15 659,70€	1 138 381,99€	1 154 041,69€
Solde des restes à réaliser	- 453 000,00€	0,00€	- 453 000,00€
Résultat cumulé	- 437 340,30€	1 138 381,99€	701 041,69€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de M. François JOUANNAULT, délibérant sur le CFU, Mme le Maire étant sortie et n'ayant pas pris part au vote,

- Approuve les CFU 2025 des Budgets Camping et Commune de Salles sur Mer,
- Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour (Mme le Maire étant sortie pour le vote de cette délibération).

Délibération n°2 Affectation des résultats 2025 des Budgets CAMPING et COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu les CFU 2025 pour les Budgets Camping et Commune

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2025 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2025 de la section d'investissement,

Considérant que le besoin en financement de la section d'investissement est obtenu par la différence entre les dépenses d'investissement de l'exercice 2025 majorées du déficit d'investissement 2024 reporté et les recettes propres à l'exercice 2025 majorées de la part de l'excédent 2024 de fonctionnement affecté en investissement en 2025, soit le résultat de clôture de l'exercice 2025,

Considérant que les nomenclatures M57 et M4 précisent que le besoin en financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes,

Considérant que le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision du Conseil Municipal, être affecté à la section d'investissement et/ou à la section de fonctionnement,

Considérant les tableaux d'affectation des résultats ci-après détaillant ces opérations :

BUDGET CAMPING

Résultat de Fonctionnement : 0.00 €

Excédent d'Investissement : 29 213.33 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 0.00 €

Section d'Investissement : 0.00 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 29 213.33 € en Investissement.

BUDGET COMMUNE

Excédent de Fonctionnement : 1 138 381.99 €

(dont reprise définitive excédent Budget Epicerie de 15 649.33€)

Excédent d'Investissement : 15 659.70 €

Déficit des restes à réaliser - 453 000.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 701 041.69 €

Section d'Investissement : 437 340.30 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de + 15 659.70 € en Investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les affectations telles que proposées.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°3 Taux d'imposition 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

Chaque année, les Communes votent les taux des impôts locaux qu'ils perçoivent :

- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI).
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) (Les Conseils Départementaux ne perçoivent plus le produit de la TFPB, ils n'ont plus à délibérer en ce qui concerne la fixation du taux. Le transfert de la part départementale aux Communes suppose que depuis 2021, celles-ci délibèrent sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par les assemblées délibérantes et du taux départemental de la TFPB dans le respect des règles de plafonnement)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)

Madame le Maire propose de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2025 à savoir :

	Taux 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	41.20%
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	67.24%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	11.90%
Pour mémoire taux de majoration de la THRS pour 2025	60%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les fixer comme ci-dessus ;
- D'autoriser Madame le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et la charger de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°4 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la liste des subventions et des participations qui seront versées aux associations et aux organismes concernés.

Il précise que ces montants seront intégrés au Budget Primitif 2026 de la Commune,

Organismes / Associations	Montants
<u>Aide sociale - 657363</u>	
C.C.A.S.	8 800.00 €
<u>Associations – 65748</u>	
ADMR	150.00€
AFM Téléthon	100.00€
APF France Handicap	100.00€
Entraide et solidarité	400.00€
Association Française Sclérosés en plaque	100.00€
Association Visites Malades Etab. Hospitaliers	100.00€
Au Fil de Nos Mémoires	200.00€
Aytré Rugby	200.00€
Banque Alimentaire	200.00€
Club des Aînés Ruraux	200.00€
Collège André Malraux	1 225.10€
Croix Rouge Française	100.00€
Donneurs de Sang	100.00€
Duo Cani Infini 17	100.00€
En Salles	200.00€
France ADOT	100.00€
France Alzheimer	100.00€
Grains de Sel	200.00€

Jeunes Sapeurs Pompiers	200.00€
Ligue Contre le Cancer	100.00€
L'Ange Bleu du 17	100.00€
Les Peintres Sallésiens	200.00€
Planning Chat	100.00€
Prévention routière	150.00€
Restos du cœur	200.00€
Secours Catholique	200.00€
Secours Populaire	200.00€
Théâtre les 3 coups	60.00€
Un hôpital pour les enfants	100.00€
Végévie	100.00€
Réserve de Subvention	614.90€
Total	6 200.00€
Total	15 000.00€

Délibération adoptée à l'unanimité avec 12 voix pour, 3 abstentions de MM. Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS et le pouvoir de Gérard VILATTE, et 3 non-participations au vote de Mmes Marie-Annick GUIMARD, Béatrice PEREIRA et Josette RAIMON.

Délibération n°5 Budget Primitif 2026 du Budget Annexe Camping

Madame le Maire propose au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement : 0.00 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
Total		0.00 €
Recettes		
Total		0.00 €

- Section d'Investissement : 29 213.33 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Immobilisations corporelles	29 213.33 €
Total		29 213.33 €
Recettes		
001	Excédent d'investissement reporté	29 213.33 €
Total		29 213.33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les montants proposés ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°6 Budget Primitif 2026 de la Commune

Madame le Maire propose au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement : 2 703 041.69 €

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	708 700.00 €
012	Charges de personnel	991 000.00 €
014	Atténuations de produits	8 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	108 800.00 €
66	Charges financières	36 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	12 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	17 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	821 541.69 €
Total		2 703 041.69 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
----------	-------------	----------

002	Excédent de fonctionnement reporté	701 041.69 €
70	Produits des services	194 500.00 €
731	Impositions directes	1 275 000.00 €
73	Impôts et taxes	116 000.00 €
74	Dotations	244 500.00 €
75	Autres produits de gestion courante	65 000.00 €
013	Atténuation de charges	107 000.00 €
Total		2 703 041.69 €

- **Section d'Investissement : 2 657 500.00 €**

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
NI - 16	Emprunts	116 000.00 €
152 - 21	Développement économique	80 000.00 €
153 - 21	Environnement	25 000.00 €
154 - 21	Jeunesse, éducation	44 500.00 €
155 - 21	Services à la population, communication	10 000.00 €
156 - 21	Mobilité, sécurité	105 000.00 €
157 - 21	Bâtiments	740 000.00 €
158 - 21	Urbanisme	1 520 000.00 €
159 - 21	Culture, associations, sport	0.00 €
Total		2 657 500.00 €

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
001	Excédent d'Investissement	15 659.70 €
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
154 - 13	Jeunesse, éducation	80 000.00 €
157 - 13	Bâtiments	330 000.00 €
158 - 13	Urbanisme	705 000.00 €
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA, Affectation résultat)	688 298.61 €
021	Virement section Fonctionnement	821 541.69 €
Total		2 657 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les montants proposés ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour et 2 abstentions de M. Patrick RAMOS et du pouvoir de M. Gérard VILATTE.

Délibération n°7 Travaux église – Demande de subvention Sauvegarde de l'Art Français et Fondation du Patrimoine

Considérant la nécessité de réhabiliter une partie du patrimoine de l'Eglise de la Commune notamment la réfection d'une partie de la couverture de l'église, de l'escalier à vis ainsi que la façade du clocher fortifié.

Considérant que ces travaux représentent un montant conséquent pour la Commune : 110.000,00€ TTC.

Considérant la nécessité de rechercher des partenaires et des mécènes pour cofinancer la réalisation de ces travaux,

Considérant que, dans le cadre de sa mission, la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et la Fondation du Patrimoine accordent des aides pour les églises antérieures à 1800 pour des travaux de gros œuvre tels que : structure de charpente, couverture et maçonnerie à l'exclusion des travaux de peinture, de menuiserie, d'enduits intérieurs, d'électricité ou de chauffage, de vitraux...

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- Valide le principe de la réfection d'une partie de la couverture de l'église, de l'escalier à vis ainsi que la façade du clocher fortifié.
- Donne son accord pour déposer le dossier préalable de demande de subvention auprès de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et de la Fondation du Patrimoine.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

- Autorise Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature et l'exécution, ainsi que de tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°8 Donation à la Commune de la parcelle C246

Madame le Maire précise que la parcelle se situe en bordure du Panzay et n'est pas constructible.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les propriétaires de la parcelle C246 sise au Bois des Grèves, dont elles ont héritée, souhaitent en faire donation à la Commune.

La parcelle C246 d'une surface de 1280 m2 appartient à :

- Mme BROTEL épouse COUILLOUD Annie
- Mme BROTEL épouse DOUSSOT Claude.

Il est précisé que les frais liés à la donation seront à la charge de la Commune.

Conformément à l'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit statuer sur les dons faits à la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la donation de la parcelle C246 au profit de la Commune
- Confirme la prise en charge par la Commune de tous les frais liés à cette donation
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Le prochain Conseil Municipal se tiendra le vendredi 20/03/2026 à 18h et sera consacré à l'élection du Maire et des Adjoints
- Madame le Maire détaille au Conseil Municipal les futures manifestations/animations de la Commune :
 - Cérémonie du 19 mars : jeudi 19 mars 2026 à 11h au Monument aux Morts
 - Course cycliste : Dimanche 5 avril 2026 de 12h à 18h
 - « Tous en scène », saison culturelle du Conservatoire et du Réseau des Ecoles de Musique et de Danse de la CDA, concert TOY PIANO : dimanche 26 avril 2026 à 17h à la salle des Fêtes
 - Cérémonie du 08 mai : vendredi 08 mai 2026
 - Election de la Rosière : vendredi 08 mai 2026
 - Concert « Sans prétention » : samedi 16 mai 2026 à la Galerie
 - Les foulées sallésiennes, course nature de 10km : dimanche 7 juin 2026
- Les prochaines élections municipales se tiendront le dimanche 15/03/2026
- Madame le Maire donne la parole à Monsieur Morel pour un point d'information sur les travaux de la rue de Bouteville. Il précise que le chantier a pris un peu de retard du fait des intempéries mais que ce chantier s'est très bien déroulé.
- Madame le Maire présente un point sur les acquisitions foncières en cours par la Commune :
 - Pour la piste cyclable, toutes les ventes vont se finaliser très prochainement car les actes sont en cours de rédaction.
 - Rue de Bouteville : l'acte est également en cours de rédaction.

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire clôt la séance à 19h23.

Fait à Salles sur Mer, le 11/03/2026.

Le Maire, Chantal SUBRA

La Secrétaire de Séance, Josette RAIMON





Conseil Municipal 05 Mars 2026

Clôture des Comptes 2025
Proposition Budget 2026

Les éléments présentés ci-après ont obtenu l'accord à l'unanimité de tous les membres de la commission finances présents et n'ont pas fait l'objet d'observations particulières.

Une synthèse de ces chiffres a été envoyée à l'ensemble des conseillers municipaux le 17/02/2026 (Article L5217-10-4 du CGCT)

F Jouannaut – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

1



Les Résultats 2025 **COMMUNE**

Délibération 1



F Jouannaut – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

2

Année Budgétaire 2025 - Clôture des comptes

FONCTIONNEMENT	Budget 2025	Liquidé 2025	% liquidé
TOTAL DEPENSES	1 806 920,00 €	1 613 710,14 €	89%
TOTAL RECETTES	1 760 400,00 €	1 864 164,00 €	106%
RESULTAT FONCTIONNEMENT / EXCEDENT	46 520,00 €	250 453,86 €	
EXCEDENT N-1 REPORTE R002	872 278,80 €	872 278,80 €	
TOTAL CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	825 758,80 €	1 122 732,66 €	
INVESTISSEMENT	Budget 2025	Liquidé 2025	% liquidé
TOTAL DEPENSES	1 714 378,57 €	927 106,25	54 %
TOTAL RECETTES	1 714 378,57 €	942 765,95	55 %
BESOIN AUTOFINANCEMENT		15 659,70	

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

3

Année Budgétaire 2025 - Clôture des comptes

TABLEAU DU CFU (Compte Financier Unique)	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat clôture Exercice 2024	- 56 369,77€	1 333 148,57€	1 276 778,80€
Part affecté à l'Investissement	460 869,77€	- 460 869,77€	0,00€
Résultat des opérations 2025	- 388 840,30€	250 453,86€	- 138 386,44€
Résultat clôture Exercice 2025	15 659,70€	1 122 732,66€	1 138 732,66€
Reprise résultat BA EPICERIE	0,00€	15 649,33€	15 649,33€
Résultat de l'exécution 2025	15 659,70€	1 138 381,99€	1 154 041,69€
Solde des restes à réaliser	- 453 000,00€	0,00€	- 453 000,00€
Résultat cumulé	- 437 340,30€	1 138 381,99€	701 041,69€

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

4



Les Résultats 2025 COMMUNE

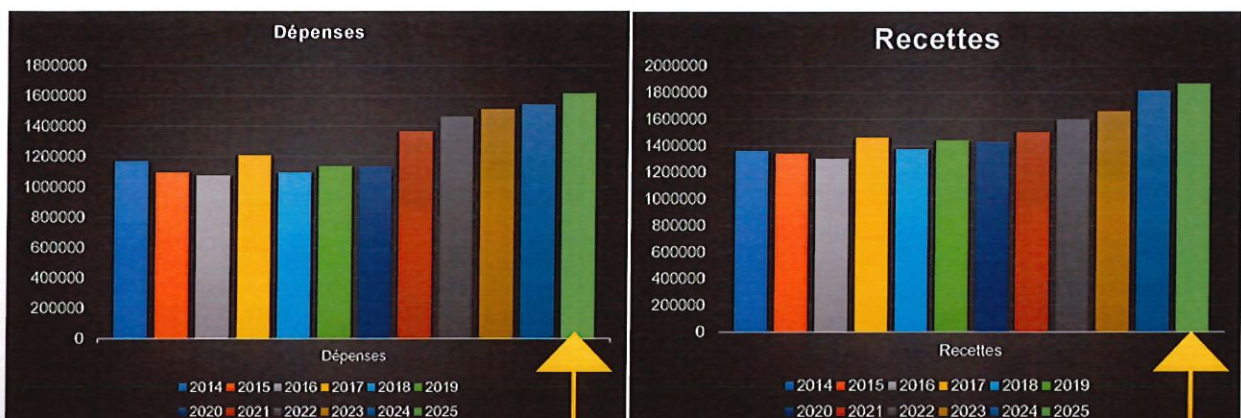
Section Fonctionnement

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

5



Comparatif Annuel - SECTION FONCTIONNEMENT



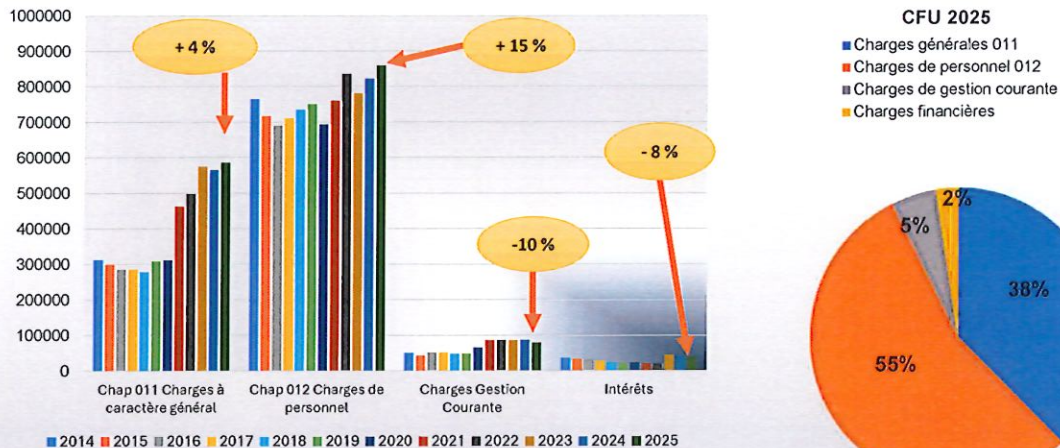
89,3% du
budget

105,9 % du
budget

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

6

Comparatif Annuel- FONCTIONNEMENT - Dépenses



F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

7

Dépenses de Fonctionnement – Postes en Dépassement

DEPENSES	Budget 2025	%Stage liquidé	Clôture
60613 - Chauffage urbain (gaz)	30 000,00 €	109%	32 730,42 €
60632 - Fournitures de petit équipement	15 000,00 €	109%	16 385,41 €
6156 - Maintenance	20 000,00 €	148%	29 548,09 €
6182 - Documentation générale et technique	600,00 €	103%	615,70 €
6236 catalogues et imprimés et publications	7 500,00 €	115%	8 623,00 €
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	7 100,00 €	105%	7 476,05 €
6251 - Voyage et déplacements	200,00 €	163%	326,67 €
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	400,00 €	201%	803,52 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00 €	179%	14 161,73 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	500,00 €	163%	1 055,82 €

6156 – augmentation copieurs + 6500€ / imputation vérif élect au lieu du 611

6236 – montage du film passeport du civisme (2890€)

6355 - 2 cartes grises

6458 – cotisations pour charges de personnel + participation employeur à la prévoyance

6475 – imputation comptable pharmacie école : à mettre désormais au 011

MALGRÉ TOUT AUCUN DEPASSEMENT AU CHAPITRE !!!

Sauf...

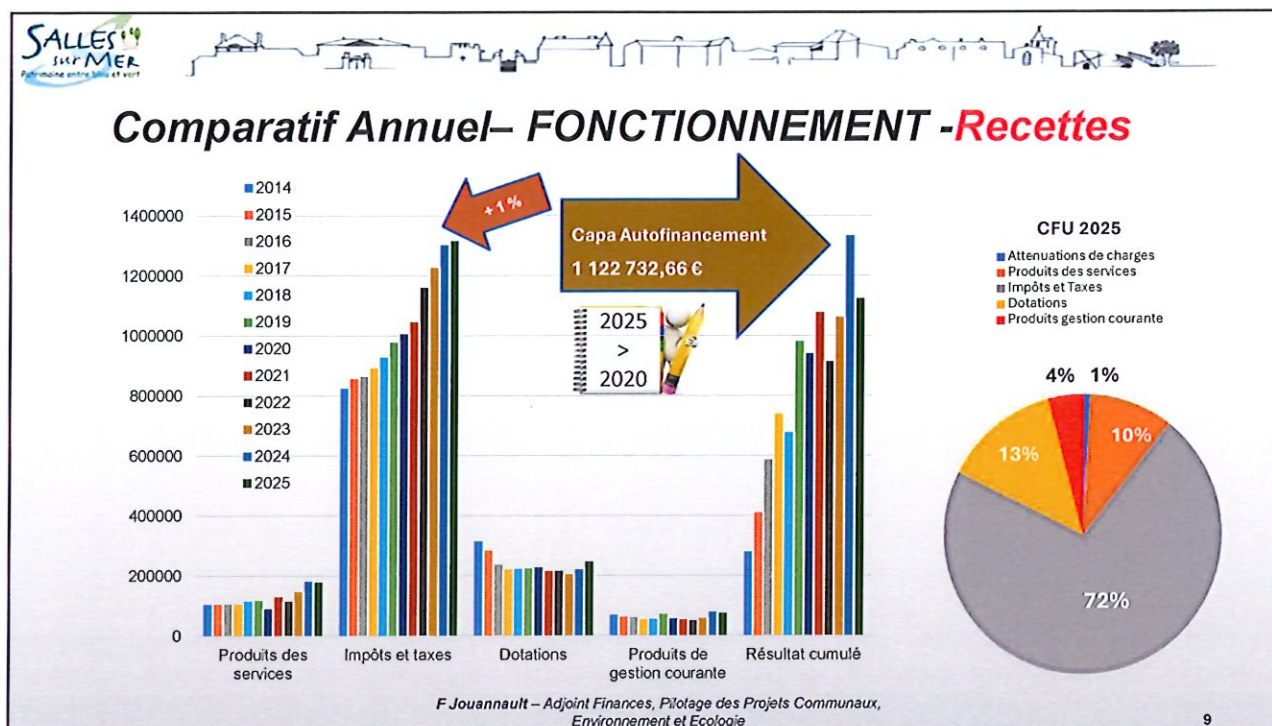
Dotations aux amortissements =

- ligne 675, valeur comptable des immobilisations cédées à 30 756 €, pas de budgété en face = opérations d'ordre pour cession de véhicules, recettes en investissement

DEPENSES	Budget 2025	Liquidé 2025	% liquidé
TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL	727 920,00 €	585 625,48 €	80%
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	930 500,00 €	859 267,23 €	92%
TOTAL ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 000,00 €	4 218,00 €	53%
TOTAL DEPENSES IMPREVUES	- €	- €	
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	- €	- €	
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	83 000,00 €	78 723,15 €	95%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	40 000,00 €	38 236,58 €	96%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €	- €	0%
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	17 000,00 €	47 639,70 €	280%
TOTAL VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €	
TOTAL DEPENSES	1 806 920,00 €	1 613 710,14 €	89%

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

8



SALLES SUR MER
Patrimoine entre passé et avenir

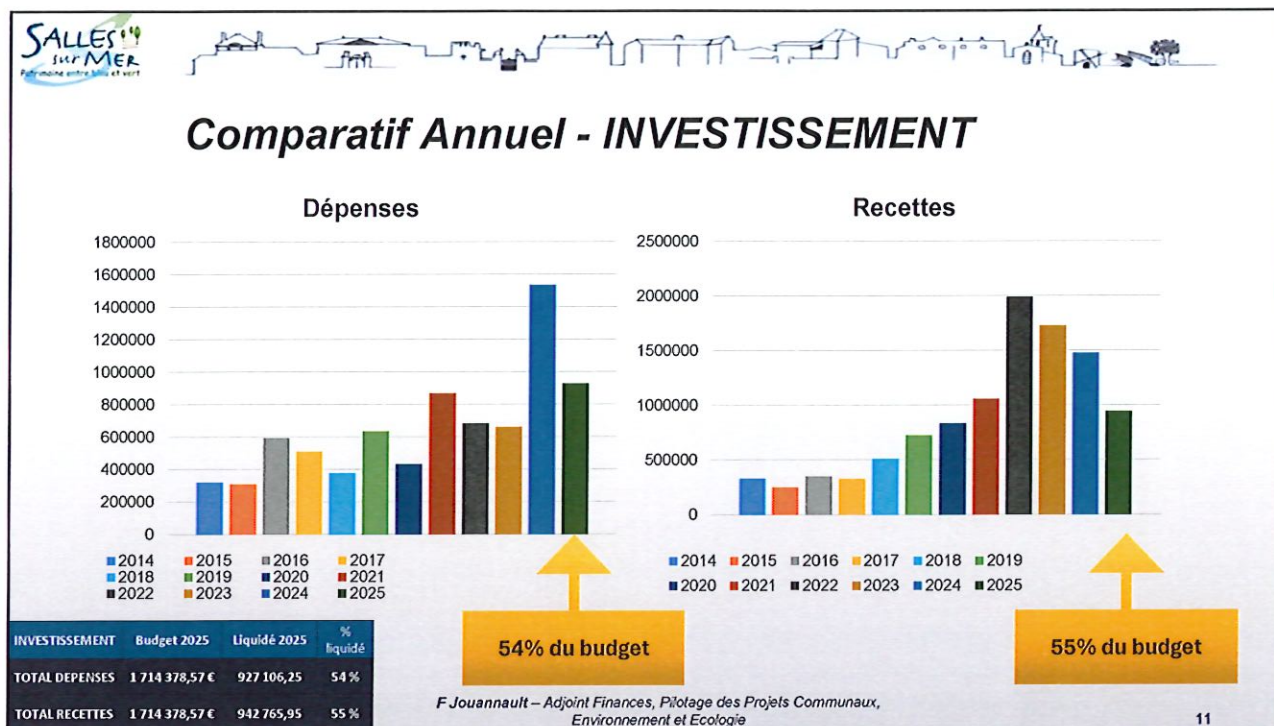
Les Résultats 2025

COMMUNE

Section Investissement

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

10



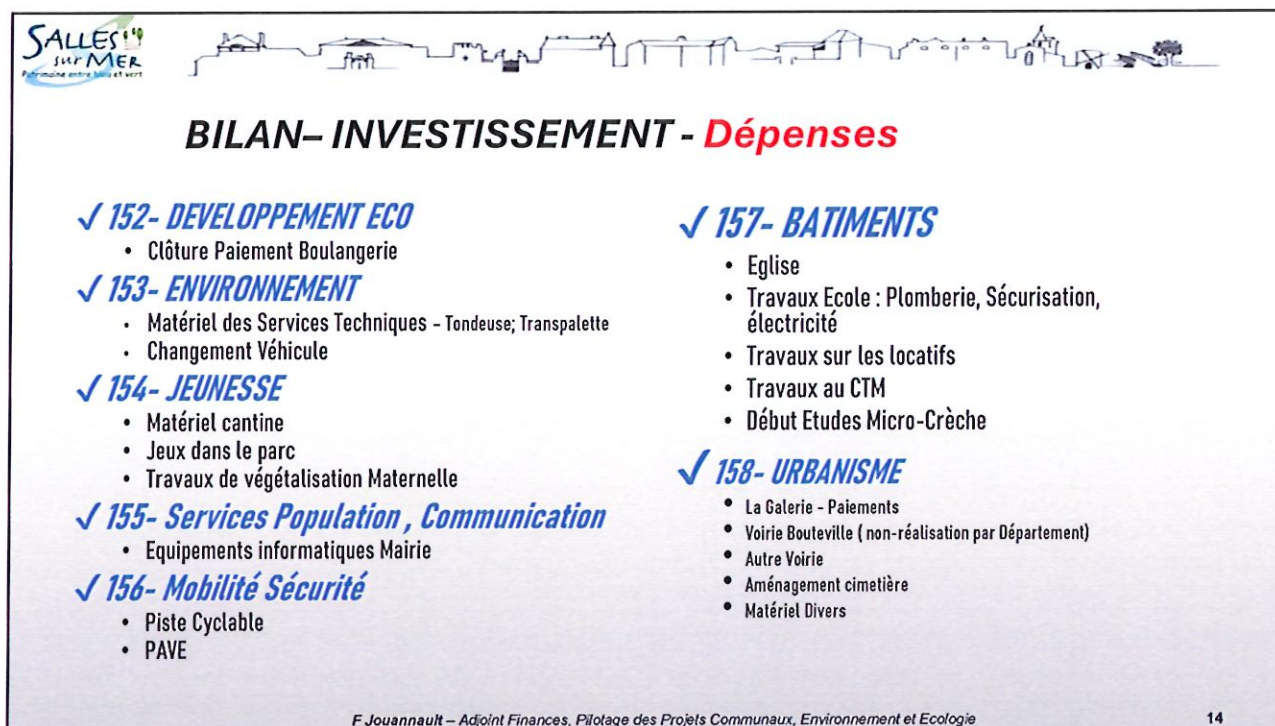
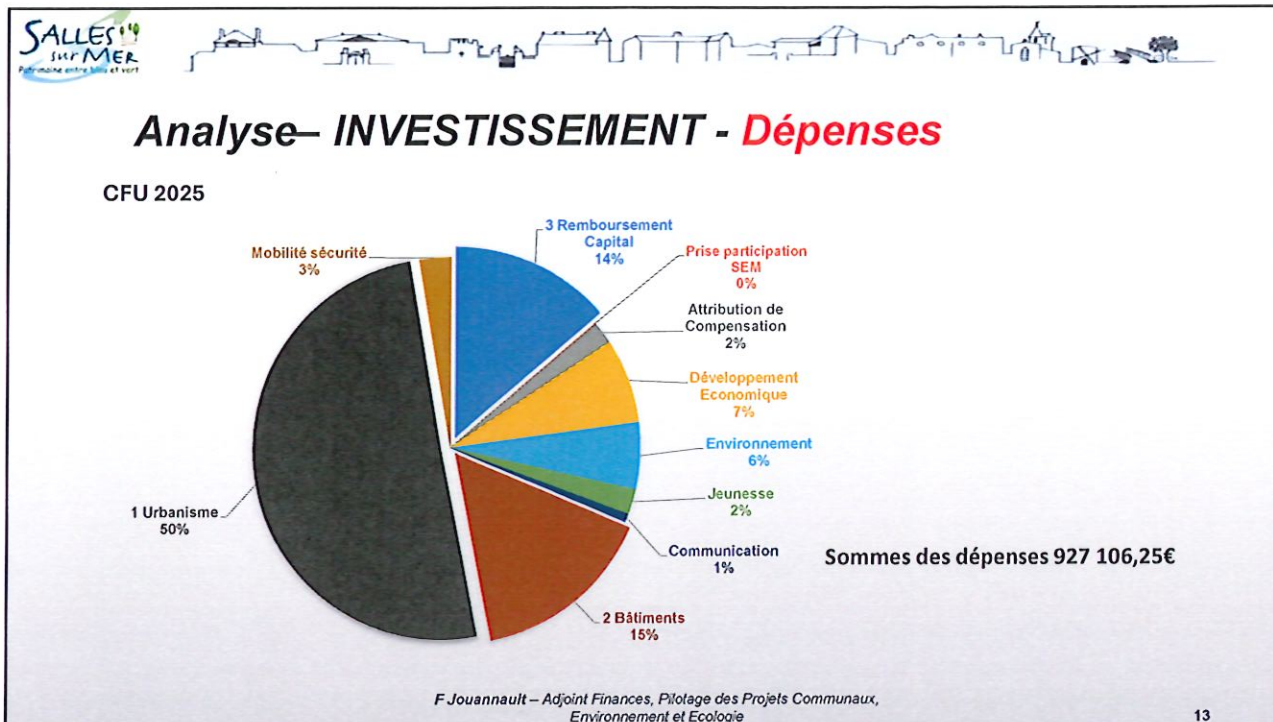
SALLES SUR MER
Paysanisme entre villes et vert

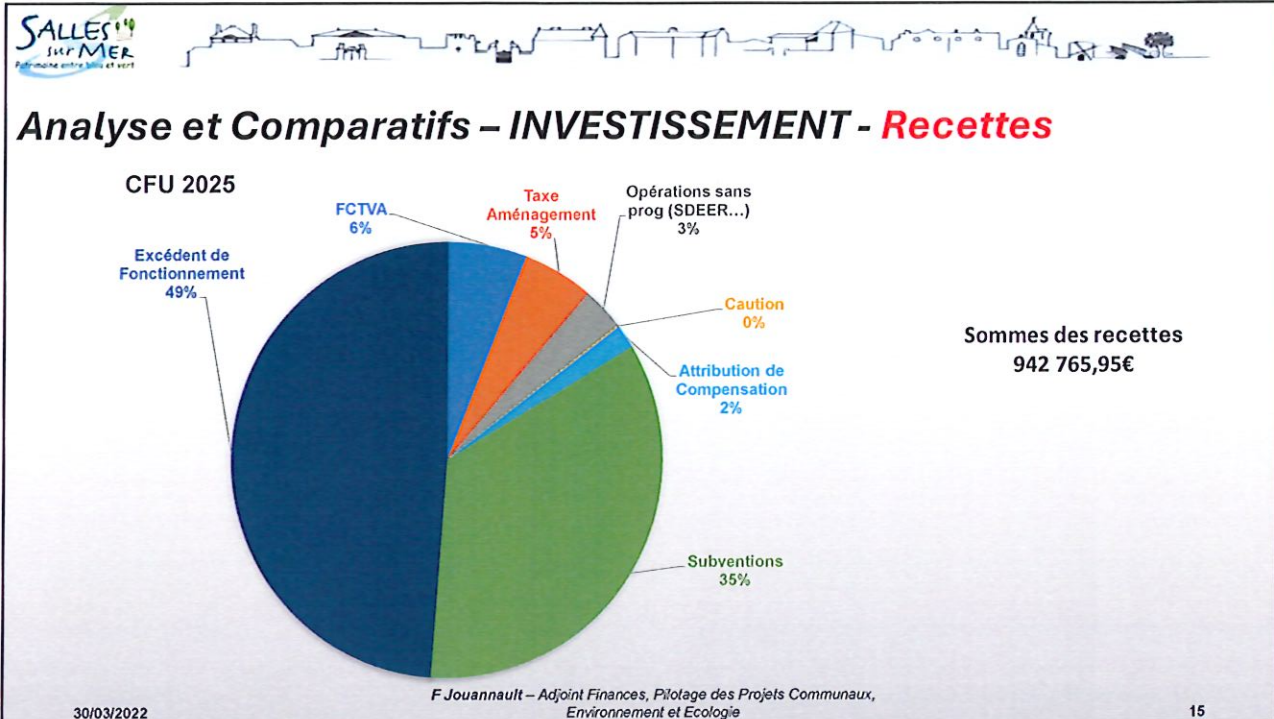
Analyse- INVESTISSEMENT - Dépenses

N°	LIBELLES DES PROGRAMMES	DEPENSES	
		BP 2025	Liquidé 2025
NI	TOTAL OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	17 500€	17 383€
16	Remboursement du capital emprunté	118 000€	117 016,09€
152	TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	120 000€	60 881,71€
153	TOTAL ENVIRONNEMENT	70 000€	48 802,16€
154	TOTAL JEUNESSE	37 500€	17 990,08€
155	TOTAL SERVICES A LA POPULATION, COMMUNICATION	10 000€	5 999,65€
156	TOTAL MOBILITE, SECURITE	120 700€	23 033,42€
157	TOTAL BATIMENTS	159 308,8€	132 117,03€
158	TOTAL URBANISME	1 005 000€	430 756,64€
159	TOTAL CULTURE, ASSOCIATIONS	0€	0€
	TOTAL GENERAL	1 714 378,57€	927 106,25

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

12





SALLES SUR MER
Patrimoine entre bleu et vert

Les Résultats 2025

Budget Camping

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie 16



Les Résultats 2025– Budget Camping

CAMPING	
Section de Fonctionnement	
Recettes	0,00€
Dépenses	-0,00€
Résultats de l'exercice	0,00€
Excédent reporté	0,00€
Résultat de Clôture	0,00€
Section d'Investissement	
Recettes	0,00€
Dépenses	-0,00€
Résultat de l'exercice	0,00€
Résultat reporté	29 213,33€
Excédent de fonctionnement versé	0,00€
Résultat de clôture	29 213,33€

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

17



Les Résultats 2025

En Synthèse

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

18



Les Résultats cumulés sont :



✓ Excédentaires en Fonctionnement [+ 1 138 381,99€]

- + 250 453,86€ pour 2025
- + 15 649,33€ excédent BA Epicerie repris
- + 1 122 732,66€ d'excédent reporté de 2024

✓ Excédentaires pour le Camping:

- En fonctionnement [+ 0,00 €]
- En Investissement [+ 29 213,33 €]

✓ Excédentaires en Investissement [+ 15 659,70€]

Notre capacité d'autofinancement demeure très forte avec plus de 1,1 Million €.

Le capital de nos emprunts restant dû pourrait être presque remboursé en 1 année (1,5 Million €)



Les Budgets 2026

MAITRISE – GESTION – REALISME

Les Budgets 2026

Affectation des Résultats 2025

- ✓ **Epicerie** : l'excédent de Fonctionnement est désormais repris dans le Budget Commune (= 15 649,33 €)
- ✓ **Camping** : Pas de restes à réaliser déficitaires
=> l'excédent d'Investissement reste en Investissement = 29 213,33 €
- ✓ **Commune** : Excédent d'Investissement et des restes à réaliser couverts par l'excédent
=> L'excédent d'Investissement reste en Investissement = + 15 659,70€
=> Affectation d'une partie du résultat de Fonctionnement en Investissement = + 437 340,30 €
=> Reprise du Solde du résultat de Fonctionnement en Fonctionnement = 701 041,69€



F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

21

Les Budgets 2026– La Commune

Taux d'imposition 2026

Taxes	Taux 2024 (rappel)	Taux 2025	Taux 2026
Taxe d'Habitation	Taux gelé à 2019 à 11,90%		
Taxe Foncière Bâtie	41,20% (19,70% + 21,5%)	41,20% (19,70% + 21,5%)	41,20% (19,70% + 21,5%)
Taxe Foncière non bâtie	67,24%	67,24%	67,24%
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)		11,90%	11,90%
Majoration de la THRS		+40%	+60%
TOTAL = 1 275 000€			



- ✓ La fiscalité des ménages demeure la première ressource de la Commune avec 1 275 000€ de Budget.
- ✓ **Depuis 2020, les taux communaux sont inchangés, nous proposons qu'il en soit de même pour 2026**
- ✓ **Rappel** : Depuis 2024 le taux de TFB intègre celui du Département

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

22

Organismes / Associations	Montants
Aide sociale - 657353	
C.C.A.S.	8 800.00 €
Associations - 65748	
ADMR	150.00€
AFM Téléthon	100.00€
APF France Handicap	100.00€
Entraide et solidarité	400.00€
Association Française Sclérosés en plaque	100.00€
Association Visites Malades Etab. Hospitaliers	100.00€
Au Fil de Nos Mémoires	200.00€
Aytré Rugby	200.00€
Banque Alimentaire	200.00€
Club des Aînés Ruraux	200.00€
Collège André Malraux	1 225.10€
Croix Rouge Française	100.00€
Donneurs de Sang	100.00€
Duo Cani Infini 17	100.00€
En Salles	200.00€
France ADOT	100.00€
France Alzheimer	100.00€
Grains de Sel	200.00€
Jeunes Sapeurs Pompiers	200.00€
Ligue Contre le Cancer	100.00€
L'Ange Bleu du 17	100.00€
Les Peintres Sallésiens	200.00€
Planning Chat	100.00€
Prévention routière	150.00€
Restos du cœur	200.00€
Secours Catholique	200.00€
Secours Populaire	200.00€
Théâtre les 3 coups	60.00€
Un hôpital pour les enfants	100.00€
Végévie	100.00€
Réserve de Subvention	614.90€
Total	6 200.00€
Total	15 000.00€

Les Budgets 2026- La Commune

Subventions aux Associations

✓ « Réserve de Subvention » : Capacité de répondre à une demande nouvelle.

Délibération
4

30/03/2022

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

23




Les Budgets 2026

Budget Camping

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

24



Les Prévisions 2026– Budget Camping

CAMPING	
Section de Fonctionnement	
Recettes	0,00€
Dépenses	- 0,00€
Résultats de l'exercice	0.00 €
Section d'Investissement	
Recettes	29 213.33€
Dépenses	-29 213.33€
Résultat de l'exercice	0.00 €

Délibération
5

Nous maintenons le Budget Camping.

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

25



Les Budgets 2026

Budget Commune

Délibération 6

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

26



Les Budgets 2026- La Commune

- ✓ Notre démarche de Gestion des Projets reste la même depuis le début du mandat.
- ✓ Notre bonne santé financière nous permet de poursuivre nos investissements de manière maîtrisée pour 2026.
 - Notre Budget de Fonctionnement se base sur l'expérience des années précédentes, ainsi que sur les dépenses liées aux nouveaux programmes lancés ou à lancer.
 - Notre Budget d'Investissement traduit notre volonté de mener à bien nos différents projets engagés depuis fin 2020.

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

27



Les Budgets 2026- La Commune

- ✓ Le Budget de la Commune est voté
 - Au Chapitre pour le fonctionnement
 - Au Programme pour l'investissement
- ✓ En cas de renouvellement intégral du Conseil Municipal, le budget voté pourra
 - Etre appliqué tel quel dans la limite des crédits votés dans un chapitre ou un programme donné.
 - Etre modifié partiellement via une Décision Modificative
 - Etre modifié plus en profondeur via un Budget Supplémentaire

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

28



Les Budgets 2026

Budget Commune - Fonctionnement

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

29



Les Budgets 2026- La Commune- *Fonctionnement*

Dépenses	Budget 2026	Recettes	Budget 2026
Total 011 – Charges à caractère général	708 700,00 €	Total 013 – Atténuations de charges	107 000,00 €
Total 012 – Charges de personnel	991 000,00 €	Total 70 – Produits des services	194 500,00 €
Total 014 – Atténuations de produits	8 000,00€	Total 731 – Impositions directes	1 275 000,00 €
Total 65 – Autres charges de gestion courante	108 800,00 €	Total 73 – Impôts et taxes	116 000,00€
Total 66 – Charges financières	36 000,00 €	Total 74 – Dotations et participations	244 500,00 €
Total 67 – Charges exceptionnelles	12 000,00 €	Total 75 – Autres produits de gestion courante	65 000,00 €
Total 68 – Dotations aux amortissements	17 000,00€	TOTAL RECETTES	2 002 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 881 500,00 €	002 – Excédent de fonctionnement reporté	701 041,69 €
Capacité d'autofinancement) (virement à la section d'investissement)	821 541,69 €	TOTAL CUMULE	2 703 041, 69€
	2 703 041, 69€		

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

30



Les Budgets 2026

Budget Commune - Investissement

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

31



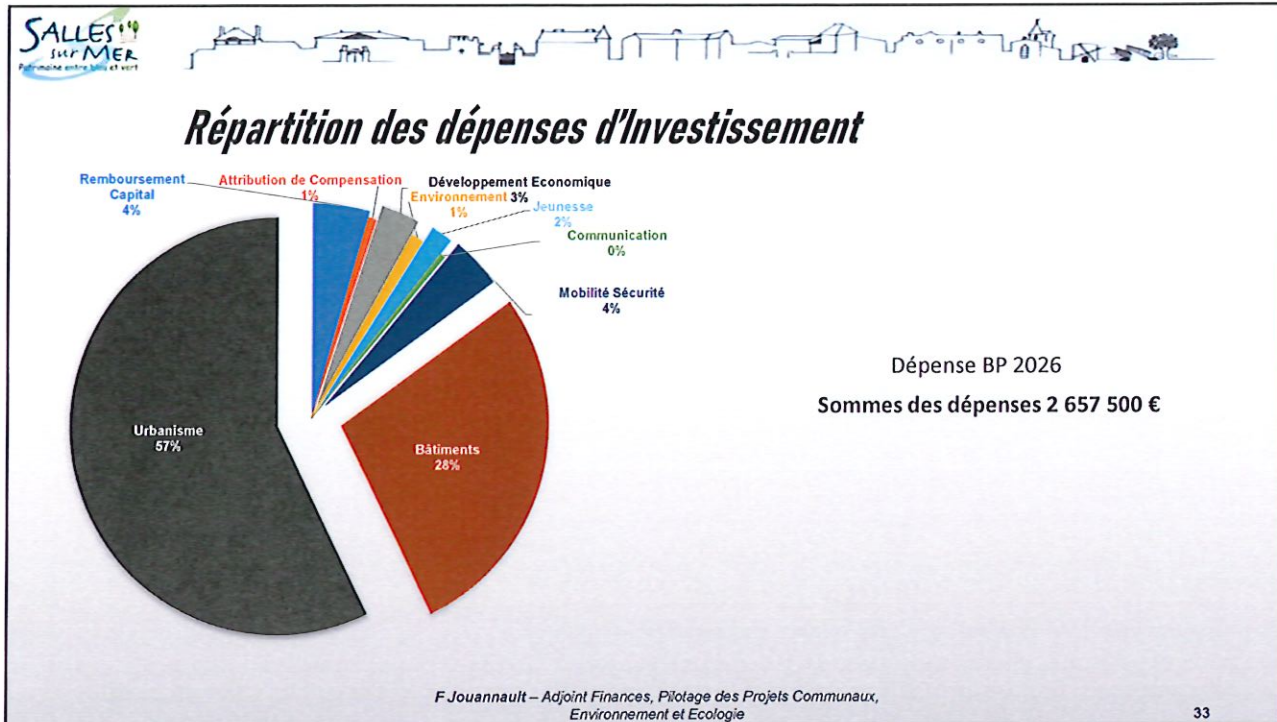
Les Budgets 2026- La Commune- Investissement

Les Programmes de
la Commune

N° prog.	Commission/Programme	Prévision de dépenses sur 2026	Rappel liquidé 2025
152	Développement économique	80 000,00 €	60 881,71€
153	Environnement	25 000,00 €	48 802,16€
154	Jeunesse	44 500,00 €	17 990,08
155	Services à la population / Communication	10 000,00 €	5 999,65€
156	Mobilité / Sécurité	105 000,00 €	23 033,42€
157	Bâtiments	740 000 €	132 117,03€
158	Urbanisme	1 520 000,00 €	430 756,64€
159	Culture / Associations	0,00 €	0€
		2 657 500,00 €	

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

32



SALLES SUR MER
Patrimoine entre bâtis et vert

NOS PRIORITES 2026

• Voirie Grand Rue Grolleau	800 k€
• Trottoirs Mississippi	120 k€
• Pistes Cyclables	105 k€
• Micro-Crèche	560 k€
• Rue du Bois des grèves	50 k€
• Restauration Marais UNIMA	55 k€
• Eglise (dont Toiture)	110 k€

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

34



AUTRES PROJETS

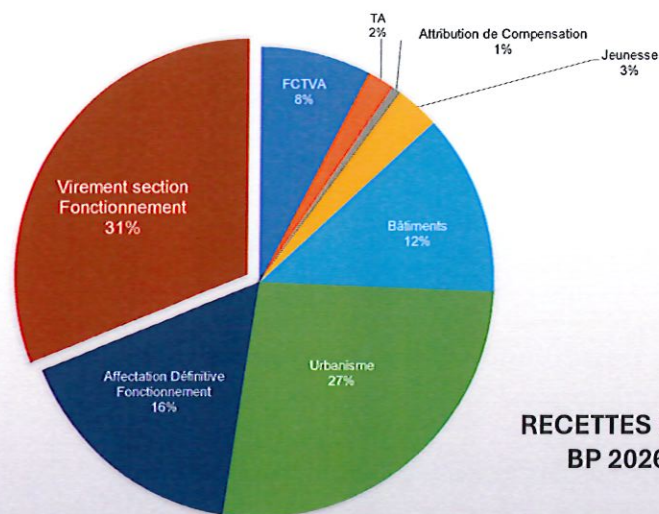
• Solde Rue de Bouteville	410 k€
• Matériel Services Techniques	10 k€
• Jeux dans le Parc	10 k€
• Matériel Cantine	10 k€
• Ecoles	29 k€
• Entretien Bâtiments	30 k€
• Développement Eco	80 k€
• Voirie divers	40 k€
• Cimetière	15 k€

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

35



Répartition des recettes d'Investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT
BP 2026 : 2 657 500,00 €

F Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

36



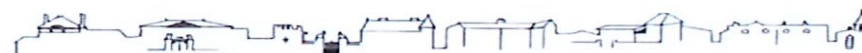
Les Budgets 2026

Budget Commune - Synthèse

MAITRISE - GESTION - REALISME

F. Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux,
Environnement et Ecologie

37



Délibération
6

Les Budgets 2026 – Le Vote du Conseil

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	708 700.00 €
012	Charges de personnel	991 000.00 €
014	Atténuations de produits	8 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	108 800.00 €
66	Charges financières	36 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	12 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	17 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	821 541.69 €
Total		2 703 041.69 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	701 041.69 €
70	Produits des services	194 500.00 €
731	Impositions directes	1 275 000.00 €
73	Impôts et taxes	116 000.00 €
74	Dotations	244 500.00 €
75	Autres produits de gestion courante	65 000.00 €
013	Atténuation de charges	107 000.00 €
Total		2 703 041.69 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Programme - Chapitre	Désignation	Montants
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
NI - 16	Emprunts	116 000.00 €
152 - 21	Développement économique	80 000.00 €
153 - 21	Environnement	25 000.00 €
154 - 21	Jeunesse, éducation	44 500.00 €
155 - 21	Services à la population, communication	10 000.00 €
156 - 21	Mobilité, sécurité	105 000.00 €
157 - 21	Bâtiments	740 000.00 €
158 - 21	Urbanisme	1 520 000.00 €
159 - 21	Culture, associations, sport	0.00 €
Total		2 657 500.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Programme - Chapitre	Désignation	Montants
001	Excédent d'investissement	15 659.70 €
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
154 - 13	Jeunesse, éducation	80 000.00 €
157 - 13	Bâtiments	330 000.00 €
158 - 13	Urbanisme	705 000.00 €
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA, Affectation résultat)	688 298.61 €
021	Virement section Fonctionnement	821 541.69 €
Total		2 657 500.00 €

F. Jouannault – Adjoint Finances, Pilotage des Projets Communaux, Environnement et Ecologie

38



Les Budgets 2026 : *MAITRISE - GESTION - REALISME*

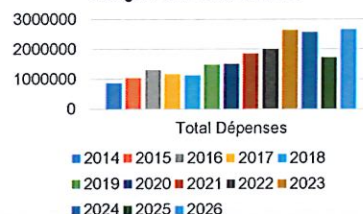
Nous réitérons pour cette année un coup de pouce envers les Sallésiennes et Sallésiens en n'augmentant pas les Impôts.



Avec des dépenses d'investissement budgétées à 2,6 Million €, Salles sur Mer maintient sa dynamique quant à la réalisation de ses projets, tout en poursuivant la maîtrise de ses dépenses.

Comparaison des BP Précédents

Budgets d'Investissement



Total Dépenses

■ 2014 ■ 2015 ■ 2016 ■ 2017 ■ 2018
 ■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023
 ■ 2024 ■ 2025 ■ 2026



Merci de votre attention

Ne partez pas sans avoir signé les pages des documents budgétaires